



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2827

#### Texte de la question

#### DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR LE 31 DÉCEMBRE

M. le président. La parole est à M. Patrice Calmégane, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Patrice Calmégane. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

Les fêtes de fin d'année et plus particulièrement le réveillon de la Saint-Sylvestre, avaient donné lieu, il y a deux ans, à des débordements de grande ampleur, avec des voitures brûlées, dans plusieurs grandes agglomérations. Cela vous avait amené à renforcer le dispositif de sécurité l'année suivante : 30 000 policiers et militaires avaient été déployés sur le territoire, et plus de 8 000 policiers avaient été mobilisés sur Paris et sa banlieue.

Le dispositif, constitué de policiers et de pompiers, était particulièrement visible sur les lieux de forte affluence. Par précaution, l'usage de pétards et autres artifices avait été rigoureusement pros crit, ainsi que la vente de boissons à emporter et la détention de bouteilles en verre dans certains secteurs.

M. Maxime Gremetz. C'est un pousse-au-crime, monsieur le ministre : il donne des idées !

M. Patrice Calmégane. En outre, afin de limiter accidents, embouteillages, carambolages et autres désagréments liés à l'afflux de véhicules - et parfois à l'absorption d'alcool par les conducteurs -, les transports en Île-de-France étaient gratuits. Les encourageants résultats de l'an passé ont prouvé l'efficacité des services placés sous votre autorité.

Notre territoire étant toujours en plan Vigipirate rouge, pouvez-vous, monsieur le ministre, informer la représentation nationale des mesures mises en oeuvre cette année afin d'éviter tout débordement...

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. Patrice Calmégane. ...et de gérer au mieux, en termes de sécurité, le passage à la nouvelle année, de manière à ce que nos citoyens puissent faire la fête en toute tranquillité, à Paris et dans toute la France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Maxime Gremetz. C'est vous qui allumez le feu !

M. Patrice Calmégane. Enfin, comme il me reste un peu de temps et comme je suis le dernier orateur de mon groupe, j'en profite pour souhaiter à tous les ministres, à tous nos collègues et à tous les Français de bonnes fêtes de fin d'année. *(Applaudissements.)*

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, vous avez raison de le souligner : les fêtes de fin d'année sont naturellement une période sensible. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai réuni les préfets la semaine dernière, afin de leur rappeler toutes les consignes de précaution et de vigilance qu'ils doivent faire appliquer sur le terrain.

Deuxième réflexion, concernant les risques de débordements que vous avez évoqués à propos de la nuit de la Saint-Sylvestre, je vous précise que soixante et onze unités mobiles, CRS et escadrons de gendarmerie, seront mobilisées, soit environ 6 000 policiers et gendarmes qui seront ainsi en soutien. Le centre opérationnel de Beauvau fonctionnera naturellement jour et nuit durant cette période.

Troisièmement, dans certaines parties de notre territoire, et notamment dans quelques quartiers et zones

sensibles de votre département, j'ai demandé que l'on mette également en place des moyens aériens, à l'exemple de ce que nous avons fait l'an dernier, et qui avait bien fonctionné.

À cela s'ajoutera la possibilité pour les préfets d'interdire la vente d'alcool, voire la consommation dans certains établissements, ainsi que l'usage des feux d'artifice : on sait dans quel but ils sont parfois utilisés.

M. Maxime Gremetz. Dans les quartiers, c'est Noël qu'on a interdit !

M. Brice Hortefeux, *ministre*. Quatrièmement, vous y avez vous-même fait allusion, ces fêtes de fin d'année se déroulent dans un contexte où la menace terroriste est réelle. Le double attentat de Stockholm nous l'a récemment rappelé. Cela signifie donc qu'effectivement le plan Vigipirate rouge est maintenu. Je vous précise d'ailleurs qu'il s'agit du plan Vigipirate rouge renforcé : environ 3 400 policiers et gendarmes, ainsi que 980 militaires, sont répartis dans des zones qui peuvent constituer des cibles potentielles.

M. Jean-Paul Bacquet. Les autres sont en Afghanistan ?

M. Brice Hortefeux, *ministre*. Vous le voyez, tout est engagé afin que les fêtes de fin d'année puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Et au nom du Gouvernement, je vous remercie de vos vœux !  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Calméjane](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2827

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 décembre 2010